

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS  
2001 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION**

Date: 24 et 25 novembre 2001  
Lieu: Landhaus, Soleure  
Organisateur: Interessengemeinschaft der Solothurnischen Schwimmvereine (IGSO)  
Présidence: Harald Mueller, président central FSN  
Présence: 58 clubs avec 263 voix de délégués, 6 membres d'honneur et 3 présidents régionaux (resp. leurs remplaçants)  
Durée: Samedi: 17.00h – 18.00h  
Dimanche: 09.30h - 13.30h  
Procès-verbal: Sandra Mathys-Morgeneegg

**1. Bienvenue**

Au nom du comité, Harald Mueller, Président central de la FSN, souhaite la bienvenue:

- aux délégués des clubs organisateurs soleurois (Kurt Wüthrich, Chris toph Mathys),
- aux présidents d'honneur et aux membres d'honneur présents,
- aux présidents régionaux présents,
- au président de la commission d'arbitrage (Hansjörg Huber),
- aux délégués des clubs membres,
- aux autres membres présents représentant des organes de la FSN,
- aux invités d'honneur Pierre Leiggenger (Président de la SSS), Rolf Ritschard (ancien joueur de waterpolo et membre de la commission d'arbitrage, membre du Conseil d'Etat), Peter Gisiger (greffier municipal de la ville de Soleure), Bruno Huber (Past-Président du Panathlon-Club de Soleure), Lilo Kennel-Kobi (ancienne participante aux Jeux Olympiques en natation et présidente de la commission cantonale du prix sportif), Rolf Wullschleger (1er président de l'ancien centre de formation soleurois de la RZW, l'actuelle Association d'intérêts des clubs de natation soleurois (IGSO)).

L'assemblée évoque la mémoire des personnes décédées depuis la dernière assemblée des délégués, qui ont contribué à marquer la natation suisse et la FSN : Karl Maron (SC Arbon), Erich Iten (SC Frosch Aegeri), Max Lehmann (membre d'honneur), Karl Egli (Président de la Fédération Suisse de Natation Satus).

Au nom du comité d'organisation, Kurt Wüthrich et Christoph Mathys souhaitent la bienvenue aux délégués et leur souhaitent à tous un agréable séjour à Soleure ainsi qu'une assemblée des délégués couronnée de succès.

**2. Mutations dans l'état des membres /****Liquidation de recours selon l'art. 50ss des statuts**

Les mutations suivantes sont confirmées, resp. approuvées sans autres commentaires. Aucun recours concernant l'affiliation des membres à la FSN selon l'art. 50ss des statuts n'a été soumis à l'assemblée.

Nouveaux membresClubs:

- |  |  |
|--|--|
| - Wassersportverein «Blue Flamingos»<br>Amden - BFA - Kat. A - ROS | Présidente: Jeanette Dürst<br>Sportgebäude 1, 8873 Amden     |
| - Schwimmverein Sempachersee<br>Sursee - SEMP - Kat. A - RZW       | Présidente: Franziska Estermann<br>Postfach 116, 6210 Sursee |

Associations:

- |  |   |
|--|---|
| - Association des clubs romands de la FSN<br>RSR | Président: Laurent Ballif<br>Rue du Simplon 18, 1800 Vevey        |
| - Regionalverband Zentralschweiz West<br>RZW     | Président: Peter Feller c/o<br>Digit Power AG, 5036 Oberentfelden |
| - Regionalverband Zentralschweiz Ost<br>RZO      | Présidente: Marlyse Hubeli<br>Fischerweg 4, 5300 Vogelsang        |
| - Regionalverband Ostschweiz<br>ROS              | Président: Christoph Keller<br>Stählistrasse 15, 8280 Kreuzlingen |
| - Federazione Ticinese di Nuoto<br>FTN           | Président: Flavio Bomio<br>Via Forzi 12, 6500 Bellinzona          |

Démissions

- Ass. Sportive SCHTROUMPFS, Genève
- Schwimmclub Freie Sportler, Zurich

**3. Approbation des procès-verbaux**

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués ordinaire des 25/26 novembre 2000 à Fribourg a été approuvé lors de l'Assemblée des délégués extraordinaire du 21 avril 2001 à Berne.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués extraordinaire du 21 avril 2001 à Berne (Maison du Sport) a été publié sur internet en juillet et distribué aux clubs avec la DOCU. Il est approuvé sans commentaires.

**4. Rapports divers et informations****4.1 Activités du Comité Central**

Harald Mueller informe sur des discussions qui ont eu lieu au comité central et à la présidence depuis l'Assemblée des délégués extraordinaire :

- SAFILO – où va-t-on ? : Orientation / « Marché »
- La révision des statuts avec ses contenus principaux : modernisation / principes de direction / nouvelle juridiction
- Le projet de Centre national de Natation à Villars-sur-Glâne
- L'élaboration du contrat « Coop »
- Le modèle des cotisations :  
Pas d'augmentation des cotisations – « seulement » une permutation des flux financiers internes ; Cotisations des clubs membres → services centraux ; Licences etc. → Sports spécifiques (équipes nationales, juges, entraîneurs), système de licences personnalisé pour chaque sport spécifique.

Décisions de principe de « Swiss Olympics » :

- Choix de la candidature des Jeux Olympiques d'hiver 2010 (Berne) ;
- Organisme pénal central pour les délits de dopage ;
- esport.ch = nouvelle solution backoffice pour la FSN ;
- Calendrier des manifestations sportives, plate-forme d'information.

**4.2 Organisation**

Sepp Rüegg présente le nouveau secrétariat général à Burgdorf.

- Le cadre des frais décidé par le comité central a été respecté. Sepp Rüegg remercie spécialement Hans-Ulrich Schweizer, Thomas Marti, la famille Boss incl. Edith et le SC Burgdorf pour leur engagement extraordinaire ainsi que pour le surcroît de travail effectué.
- Les nouvelles collaboratrices du secrétariat général Alexandra Zulauf-Oesch, directrice administrative et Sandra Mathys-Morgeneegg, adjointe administrative ainsi que Liselotte Demierre, secrétariat synchro, se sont bien acclimatées.
- Le CD-Rom Sport-Verein.ch est disponible dès aujourd'hui jusqu'à la fin janvier 2002 au prix spécial de Fr. 25.-- (prix normal : Fr. 50.--) auprès du secrétariat général.

**4.3. Communication, information et marketing**Information (interne et externe)

Le sponsor principal de la FSN est „coop Suisse“; le contrat court depuis le 1.10.2001. M. Urs Engler de coop Suisse présente la collaboration planifiée. L'assemblée remercie M. Engler et coop par acclamation.

En outre, Urs Studer informe sur les thèmes suivants:

- Corporate Identity: en relation avec la convention de prestations avec les sponsors, les nouveaux modèles, logos et le nouveau papier à lettres sont présentés. Ils seront également disponibles sur internet dès le 1.1.2002.



- L'organe de la fédération „Perlas d'ava“ a été stoppé en août 2001 pour des raisons financières; nouvelle édition dès avril 2002, tirage visé dans 3 ans: 25'000 exemplaires.
- Nouveau calendrier sur internet (établi par Christian Kaufmann).

## 5. Témoignages d'honneur et nominations

### Jubilés de clubs exceptionnels:

Les clubs suivants fêtent cette année un anniversaire exceptionnel:

- Schwimmclub Zug (75 ans)
- Sparta Konstanz (50 ans)

Le comité central les félicite cordialement.

### Démission de fonctionnaires méritoires :

M. Nicolas Wildhaber, Président d'honneur signale les performances apportées à la natation durant des décennies par M. Sisto Salera (membre d'honneur depuis 1986). Discours :

« Les participants à l'AD 1999 à Einigen se souviennent certainement des circonstances particulières de l'élection du comité central de cette année-là.

Le comité central avait proposé Sisto Salera comme successeur de Hans-Ulrich Schweizer pour la fonction de président central. Par des circonstances particulières, aucun président central n'avait été élu, mais uniquement deux vice-présidents auxquels on avait attribué des tâches spécifiques. Ainsi Sisto Salera n'a pas pu être élu et, depuis cette date, il ne fait plus partie non plus du comité central.

Comme c'était une situation totalement inattendue, pour le comité central aussi bien que pour les nouveaux membres élus, il n'y a pas eu de discours de remerciements pour Sisto à Einigen.

Il ne fait pourtant aucun doute que Sisto a mérité un tel discours et nous souhaitons y procéder aujourd'hui à Soleure.

En 1969, j'ai remarqué Sisto pour la première fois lorsqu'il a travaillé de manière très efficace au sein de la commission pour la révision des statuts, alors sous la direction de Marcel Derron.

Lorsque, lors de l'AD 1970 à Villars-sur-Ollon, j'ai été élu nouveau président central, j'ai proposé Sisto pour un des deux postes de vice-présidents, ce qui a également été accepté par les délégués.

Cette décision a été un coup de chance pour moi aussi bien que pour la Fédération car Sisto a, durant les 28 années de sa vice-présidence, codirigé et influencé la destinée de notre Fédération de manière décisive et avec beaucoup de succès.

Je souhaite simplement mentionner une petite sélection des nombreuses initiatives, qu'il a réussi à faire adopter, souvent contre une importante résistance, d'abord au sein du comité central même et ensuite encore contre de nombreuses oppositions à l'AD même. Par la suite, il s'est toujours avéré qu'il avait eu raison de faire preuve d'un certain entêtement.

En 1972, il a organisé les premiers championnats suisses de natation synchronisée, ce qui à l'époque était proprement inimaginable, pour ensuite élever cette nouvelle section, qui connaissait un grand succès, à un niveau moderne.

En 1974, il a créé le premier secrétariat professionnel avec la location d'un petit bureau pour la natation synchronisée et l'engagement d'une secrétaire à mi-temps.

En 1976, après avoir dû d'abord surmonter des doutes provenant de toutes parts au niveau financier, il a acheté et installé le premier ordinateur de notre Fédération, ceci dans un secrétariat déjà considérablement agrandi, cette fois-ci pour la Fédération entière.

Depuis lors, il a entièrement mis sur pied la totalité de l'informatique de notre Fédération, ceci toujours sur une base entièrement bénévole.

Depuis 1970, il est le mentor de l'Aide sportive pour notre Fédération, une fonction qu'il occupe encore aujourd'hui dans le secteur de la natation synchronisée.

Au niveau international, il compte parmi les meilleurs experts en natation synchronisée. Il a été membre de la commission technique de la Ligue Européenne de Natation (LEN) durant de nombreuses années et il en a occupé la présidence pendant 8 ans.

La Fédération Internationale de Natation Amateur (FINA) l'a également régulièrement appelé à ses grandes manifestations, comme récemment les Jeux Olympiques 2000 à Sydney et les championnats du monde 2001 au Japon.

Personnellement, je peux dire que durant les 18 années de ma présidence, Sisto m'a toujours été un compagnon de route loyal et précieux, et ceci se manifestait particulièrement quand des problèmes difficiles devaient être surmontés.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prononcer ce discours en l'honneur de Sisto à l'occasion de cette AD, car il l'a vraiment mérité.

C'est dans cet esprit qu'au nom du comité central et des délégués ici présents, je te dis, Cher Sisto, un grand merci et te souhaite une bonne santé et beaucoup de plaisir dans tes multiples activités. »

### Nouveau membre d'honneur :

Le comité central propose à l'assemblée de nommer Hansjörg Huber comme nouveau membre d'honneur. En remerciement pour son mérite et pour les services rendus à la FSN, le président d'honneur Hans-Ulrich Schweizer tient le discours suivant :

« Hansjörg Huber est aussi un de ces fonctionnaires qui après avoir adhéré à un club, est resté sans interruption au service de la natation dans son club et à la Fédération. Je me souviens si bien comment dans notre jeunesse nous avons « lutté » l'un contre l'autre en waterpolo : toi comme centre, moi comme défenseur, dans les eaux troubles du Lac des Quatre-Cantons et souvent aussi dans le bassin où l'eau était à 14°C.

Lors de l'Assemblée des délégués en 1970 à Villars-sur-Ollon, tu as été élu à la commission d'arbitrage. Les 12 et 13 novembre 1977, à l'Assemblée des délégués de Bad Ragaz, les délégués t'ont élu président de la commission d'arbitrage, une fonction que tu as occupée jusqu'à ce jour. En 1983 déjà, tu as reçu l'insigne d'or de la FSN en reconnaissance de ton grand engagement. Depuis ce jour, tu as servi la FSN encore près de 20 ans de plus, une raison décisive pour ta nomination en tant que membre d'honneur. »

Les délégués nomment Hansjörg Huber comme membre d'honneur par acclamation.

Après les témoignages d'honneur, la famille de la FSN au complet ainsi que les membres et les invités de l'IGSO de Soleure se retrouvent au Landhaus de Soleure pour l'apéro et le banquet.

## 6. Appel / Nomination des scrutateurs

Harald Müller constate que l'AD a été convoquée selon les statuts avec un ordre du jour détaillé au début du mois d'octobre. La documentation a été envoyée à la mi-novembre.

Tous les délégués ont reçu leurs cartes de vote et aucune objection n'a été élevée contre l'ordre du jour.

L'assemblée a atteint le quorum. Le nombre de bulletins de vote mentionné au début du procès-verbal a été distribué.

Les présidents régionaux (resp. leurs remplaçants) sont désignés comme scrutateurs sous la surveillance du président de la commission d'arbitrage.

## 7. Rapports annuels des membres du comité central

Le président d'honneur Hans Ulrich Schweizer renvoie au rapport annuel du Comité central publié dans la DOCU et aux explications verbales de samedi sous le point 4 de l'ordre du jour.

Il soumet le rapport annuel du Président central et du Comité central à la discussion. Comme la parole n'est pas demandée, les délégués approuvent le rapport annuel par acclamation.

Il remercie Harald Mueller pour son engagement important et pas toujours facile durant l'année écoulée et inclus les autres membres du comité central dans ces remerciements.

## 8. Approbation des comptes 2001 / Rapport des vérificateurs des comptes

### 8.1 Explication des comptes 2001

#### Comptes de la Caisse centrale

Le caissier central commente les comptes annuels 2001 de la caisse centrale. Ceux-ci présentent un déficit de Fr. 56'500.--. Comme l'exercice 2001 ne présente que 9 mois au lieu de 12, une comparaison directe avec le budget s'avère difficile.

### 8.2 Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes aura lieu à la mi-décembre. Le rapport et les modifications qui pourraient en résulter seront envoyés à tous les clubs et fédérations membres, aux membres d'honneur et aux présidents des organes de la FSN au courant du premier trimestre 2002 avec le procès-verbal.

### 8.3 Approbation des comptes

Les comptes Natation, Plongeon, Waterpolo et Natation Synchronisée ont été approuvés lors des assemblées sportives concernées.

Sur la base d'une proposition de la RSR par Laurent Ballif, et après plusieurs discussions, les comptes ne peuvent pas être approuvés sans que l'on dispose du rapport des vérificateurs des comptes. De plus, la RSR exige un examen extraordinaire. Harald Müller propose de procéder à l'approbation des comptes et à la décharge lors d'une assemblée extraordinaire au printemps 2002 et de soumettre les frais pour l'examen extraordinaire à ce moment-là. Un examen extraordinaire doit être décidé lors d'une assemblée extraordinaire.

Le comité central s'occupe d'obtenir l'établissement d'un catalogue de questions. Les membres sont priés de proposer des organes de révision qui entreraient en ligne de compte pour cet examen.

L'assemblée décide de procéder à l'approbation des comptes lors de l'AD extraordinaire au printemps 2002, après l'envoi du rapport des vérificateurs des comptes à tous.

## 9. Décharge au Comité central

Ce point de l'ordre du jour sera traité à l'AD extraordinaire au printemps 2002. Décharge est accordée au comité central pour sa gestion des autres affaires.

## 10. Étude des propositions

Remarque préalable : sous réserve de réajustements rédactionnels.

### 10.1 Révision complète des statuts

La dernière révision complète des statuts a eu lieu en 1969. Comme, à l'heure actuelle, de nouvelles et d'autres exigences se posent à notre Fédération, un passage à une direction et une administration plus moderne s'avère nécessaire. Hans Ulrich Schweizer informe au sujet des différentes mises à l'enquête depuis l'assemblée extraordinaire des délégués à Berne et présente la proposition du Comité central.

On a répondu aux questions posées par les délégués lors de l'Assemblée.

Le Comité central examine la possibilité d'un autre terme que « présidence ». (*Remarque : après une discussion intensive, le Comité central a conclu qu'aucune des alternatives proposées n'est convaincante. Ce terme est donc conservé jusqu'à nouvel ordre.*)

Sur la demande du membre d'honneur Michael Geissbühler, il est précisé à l'article 33, lettre e., que l'approbation des contrats comprenant des engagements financiers et autres pour la FSN, ne concerne que les engagements financiers qui ne sont pas encore couverts par le plan financier ou le budget. L'approbation des contrats de travail a lieu en accord avec les prescriptions légales. Le choix des personnes incombe aux organismes responsables. Enfin, une vue d'ensemble des engagements contractuels de la FSN doit en tout temps être garantie envers des tiers.

Les variantes recommandées par le Comité central ont à chaque fois été approuvées à l'unanimité ou à une forte majorité par l'Assemblée. Exception : Art. 21, al. 2, qui accorde la possibilité d'exiger non seulement l'état numérique des membres mais également les noms des membres des clubs (sous observation des prescriptions légales en matière de protection des données et exclusivement à des fins non commerciales). Le vote a bien révélé que la majorité était favorable à cette proposition. Cependant, les 2/3 n'ont pas été atteints, à la suite de quoi le Comité central a retiré cette proposition.

Lors du vote final, la révision totale des statuts a été approuvée à l'unanimité contre une voix.

Après que la proposition du président de la Commission d'arbitrage Hansjürg Huber de reporter d'une année la révision de la juridiction a été clairement rejetée, ce règlement est mis en vigueur à l'unanimité sans autre discussion ; la nouvelle commission d'arbitrage des sports de la natation s'occupera encore des détails et, le cas échéant, elle soumettra des propositions de modifications à la prochaine Assemblée des délégués ordinaire.

### 10.1 Etude des propositions

La dissociation de l'affiliation des membres individuels et des licences (proposition SV Baar et T. Rüesch) est approuvée tacitement.

## 11. Ratification des procès-verbaux des assemblées sportives

Les procès-verbaux des assemblées sportives de Natation, de Plongeon, de Waterpolo et de Natation Synchronisée du 24 novembre 2001 sont approuvés. En Natation Synchronisée, il est ajouté que l'excédent des comptes sera utilisé comme provision/réserve.

Tous les procès-verbaux approuvés sont publiés avec le procès-verbal de l'assemblée des délégués.

## 12. Finances

### 12.1 Budget 2002

Le caissier central Bernhard Bächli commente le budget 2002 qui prévoit des comptes plus ou moins équilibrés.

### 12.2 Fixation des cotisations et taxes 2001

Le caissier central commente la proposition du comité central concernant les cotisations et taxes pour l'année 2002. Aucune augmentation n'est prévue.

Comme dans les nouveaux statuts, les grands clubs n'existent plus et qu'à la place, une nouvelle échelle pour une cotisation supplémentaire sur la base des licences annuelles sera appliquée, les rabais sont supprimés pour plus de 90 licences annuelles.

### 12.3 Décisions

Les délégués prennent note du budget 2002.

L'assemblée approuve à l'unanimité la proposition du comité central en ce qui concerne les cotisations de membres pour les clubs-membres, les fédérations-membres et les membres individuels (annexe, partie intégrante des statuts). De plus, elle approuve les taxes pour les licences annuelles et pour les licences temporaires A et B qui restent identiques à l'année précédente.

Les cotisations pour la participation aux compétitions ainsi que les frais extraordinaires pour les équipes nationales ont été approuvés dans le cadre des assemblées sportives.

## 13. Élections

### 13.1 Démissions

Le comité central informe que René Nüesch (directeur SAFILO), Daniela Nüesch (Formation Fitness Aquatique) et Anton Mächler (vérificateur des comptes) ont donné leur démission.

### 13.2 Comité central

Les directeurs des sports spécifiques et la présidence ont été élus pour une durée de deux ans en automne 2000. Les membres du Comité central suivants avaient été élus pour une année et sont confirmés dans leur fonction pour une nouvelle année:

- Harald Müller, Président central (*maintenu*)
- Sepp Rüegg, vice-président responsable structures, organisation et services (*maintenu*)
- Urs Studer, vice-président responsable communication, information et marketing (*maintenu*)
- Bernhard Bächli, chef finances (jusqu'ici caissier central); un diplôme du CIO lui est remis pour son grand engagement bénévole
- Hans Ulrich Schweizer, tâches spécifiques (au niveau international, règlements) (*maintenu*)

Le poste de directeur/directrice SAFILO reste vacant faute de candidat(e).

\*\*\*\*\*

### 13.3 Vérificateurs des comptes

Les personnes suivantes sont confirmées dans leurs fonctions, resp. élues :

- Peter Füeg, Soleure (maintenu)
- Denis Jaccard, Yverdon (maintenu)
- Thomas Bobsin, Zurich (nouveau)

### 13.4 Commission d'arbitrage des sports de la natation

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, la commission d'arbitrage et la commission de recours ne sont plus convoquées. En lieu et place, seule la Commission d'arbitrage des sports de la natation est élue :

Sont élus :

- Président : Dario Zarro, Zurich (jusqu'ici prés. comm. de recours)  
Membre : Hansjörg Huber, Lucerne (jusqu'ici prés. comm. d'arbitrage)  
Membre : Richard Jutzi, Kôniz (jusqu'ici comm. de recours)  
Membre : Denis Perrin, La Tour-de-Peilz (jusqu'ici comm. d'arbitrage)  
Membre : Lino Ponato, Rubigen (jusqu'ici comm. d'arbitrage)  
Membre : Philippe Ritz, Riehen (nouveau)  
Membre : Ralph Rosenow, Melligen (jusqu'ici comm. de recours)  
Membre : Maurice Ziswiler, Appenzell (jusqu'ici comm. d'arbitrage)

### 14. Attribution des manifestations officielles de la Fédération

Au printemps 2002, le comité central convoquera, sur ordre de l'assemblée des délégués 2001, les membres à une assemblée des délégués extraordinaire d'une demi-journée, lors de laquelle il sera procédé au vote sur l'approbation des comptes 2001 et sur la décharge accordée au comité central pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2001. La date prévue sera annoncée ultérieurement.

L'assemblée des délégués ordinaire 2002 aura lieu - comme décidé lors de l'AD 2000 - à Berne (7 et 8 décembre 2002) et elle sera organisée par le Schwimmklub Bern.

On cherche encore un candidat pour l'organisation de l'Assemblée des délégués ordinaire 2003.

Les championnats suisses et les compétitions de la Fédération ont été attribués lors des assemblées sportives.

Le vice-président Sepp Rüegg remercie l'IGSO de Soleure, ses présidents Kurt Wüthrich et Christoph Mathys ainsi que leur équipe pour le travail lié à l'organisation de cette assemblée des délégués. Il remercie également le secrétariat général pour les travaux de préparation et Mme Evy Tausky-Livet pour son intervention spontanée comme interprète. L'assemblée se joint à ces remerciements par acclamation.

Le président central Harald Müller remercie aussi tous les délégués pour leur collaboration à l'occasion de cette assemblée au cours de laquelle des thèmes assez ardues leur ont été soumis.

Il lève l'assemblée des délégués 2001 à Soleure le dimanche à 13.30h en souhaitant à tous les participants un bon retour dans leurs foyers et beaucoup de succès pour la prochaine saison.

FEDERATION SUISSE DE NATATION

Pour le procès-verbal:

Sandra Mathys-Morgenegg

(Traduction: Barbara Eggenberger)

Burgdorf, décembre 2001



## Mitgliederbeiträge / Cotisations 2002

### Vereine: (Kat. A) / Clubs: (Cat. A)

Der **Basisbeitrag** beträgt / La **cotisation de base** s'élève à Fr. 450.--

Die ergänzenden Mitgliederbeiträge für **Aktivitäten in den olympischen Schwimmsportarten** betragen: /

*Les cotisations supplémentaires des membres pour les activités dans les sports olympiques de la natation s'élèvent à:*

- |  |            |
|--|------------|
| a. 1 olympische Sportart / 1 sport olympique     | Fr. 50.--  |
| b. 2 olympische Sportarten / 2 sports olympiques | Fr. 160.-- |
| c. 3 olympische Sportarten / 3 sports olympiques | Fr. 240.-- |
| d. 4 olympische Sportarten / 4 sports olympiques | Fr. 300.-- |

Die ergänzenden Mitgliederbeiträge in Abhängigkeit der bis 30. September 2001 bezogenen **Jahreslizenzen** betragen: /

*Les cotisations supplémentaires des membres en fonction des licences annuelles prises jusqu'au 30 septembre 2001 s'élèvent à:*

- |   |             |
|---|-------------|
| a. 1 bis 10 Jahreslizenzen / 1 à 10 licences annuelles          | Fr. 120.--  |
| b. 11 bis 20 Jahreslizenzen / 11 à 20 licences annuelles        | Fr. 240.--  |
| c. 21 bis 30 Jahreslizenzen / 21 à 30 licences annuelles        | Fr. 480.--  |
| d. 31 bis 40 Jahreslizenzen / 31 à 40 licences annuelles        | Fr. 600.--  |
| e. 41 bis 60 Jahreslizenzen / 41 à 60 licences annuelles        | Fr. 720.--  |
| f. 61 bis 80 Jahreslizenzen / 61 à 80 licences annuelles        | Fr. 840.--  |
| g. 81 bis 100 Jahreslizenzen / 81 à 100 licences annuelles      | Fr. 960.--  |
| h. 101 bis 120 Jahreslizenzen / 101 à 120 licences annuelles    | Fr. 1080.-- |
| i. 121 bis 150 Jahreslizenzen / 121 à 150 licences annuelles    | Fr. 1200.-- |
| k. mehr als 150 Jahreslizenzen / plus de 150 licences annuelles | Fr. 1320.-- |

### Vereine: (Kat. B) / Clubs: (Cat. B)

Der Mitgliederbeitrag beträgt: / La cotisation s'élève à: Fr. 450.--

### Mitgliedverbände: / Fédérations membres:

Der Mitgliederbeitrag beträgt: / La cotisation s'élève à:

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| a. Regionalverbände / Fédérations régionales            | beitragsfrei / pas de cotisation |
| b. andere Mitgliedverbände / autres fédérations membres | Fr. 140.--                       |

### Einzelmitglieder: / Membres individuels

Der Mitgliederbeitrag beträgt: / La cotisation s'élève à: Fr. 70.--

## Gebühren / Taxes 2002

### Startrechte: / Droits de départ:

- |   |        |
|---|--------|
| - Jahreslizenz / Licence annuelle   | 70.--  |
| - Jahreslizenz in einer weiteren Sportart im gleichen Verein / Licence annuelle dans un des autres sports et dans le même club  | 30.--  |
| - Jahreslizenz in einer weiteren Sportart in einem anderen Verein / Licence annuelle dans un des autres sports et dans un autre club  | 70.--  |
| - Temporärlizenz A / Licence temporaire A   | 12.--  |
| - Temporärlizenz B / Licence temporaire B   | 3.--   |
| - Transfergebühr / Taxe de transfert  | 100.-- |
| - Bearbeitungsgebühr für Sonderaufträge (Start Suisse, Ausländerbewilligungen, etc.) / Taxe de frais pour travaux spécifiques (Start Suisse, autorisation pour étrangers, etc.) | 20.--  |

### Schwimmen / Natation

- |  | Staffel                                 | Einzel |
|--|---|--------|
| - Schweizermeisterschaften / Championnat suisse                                | 20.--                                   | 12.--  |
| - Schweiz. Hallenmeisterschaften / Championnat suisse d'hiver                  | 20.--                                   | 12.--  |
| - Schweiz. Nachwuchswettkämpfe / Critérium suisse des espoirs                  | 20.--                                   | 12.--  |
| - Schweiz. "Open Water" Meisterschaften / Championnat suisse en "Eau libre"    |   | 12.--  |
| - Schweiz. Sen. + Masters-Wettkämpfe / Critérium suisse des seniors et masters |   | 12.--  |
| - Schweiz. Staffel-Meisterschaften / Championnat suisse des relais             | 1. Mannschaft / 1 <sup>ère</sup> équipe | 20.--  |
|  | 2. Mannschaft / 2 <sup>ème</sup> équipe | 25.--  |
|  | 3. Mannschaft / 3 <sup>ème</sup> équipe | 30.--  |
| - Vereinsmeisterschaften / Championnat des clubs                               |   |        |
| NLA, NLB + NLC   | pro Mannschaft / par équipe             | 100.-- |

### Wasserspringen / Plongeon

- |  |       |
|--|-------|
| - Pro Wettkampf / par épreuve                    | 15.-- |
| - Vereinsmeisterschaften / Championnat des clubs | 50.-- |

### Wasserball / Waterpolo

- |   |         |
|---|---------|
| - National-Liga A / Ligue nationale A   | 1320.-- |
| - National-Liga B + Frauen / Ligue nationale B et femmes                        | 520.--  |
| - 1. Liga + andere Frauen-Ligen / 1 <sup>ère</sup> ligue + autres ligues femmes | 520.--  |
| - Jugend, Junioren, andere Ligen / Jeunesse, juniors + autres ligues            | 260.--  |

### Synchronschwimmen / Natation synchronisée

Sportartenbeitrag 50.--

pro SY-Jahreslizenz und Jahr / par licence annuelle SY et par année

Schweiz. Meisterschaften / Championnats suisse

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| - Pflicht / figures imposées   | 25.--  |
| - Solo und Duett / solo et duo | 45.--  |
| - Gruppe / groupe              | 15.-- pro Person (min. 90.--, max. 120.--)   |
| - Free Routine Combination     | 15.-- par personne (min. 90.--, max. 150.--) |

### Tests / tests

- |  |  |
|--|--|
| - Tests 1 bis 4 / tests 1 à 4  | Beitragshöhe kann jeder Verein festlegen / fixée librement par chaque club |
| - Tests 5 & 6 mit Jahreslizenz / tests 5 & 6 avec licence annuelle         | gratis/gratuit   |
| - Tests 7 bis 12 : mit Jahreslizenz / tests 7 à 12 : avec licence annuelle | 15.--  |

Preisangaben ohne Mehrwertsteuer für Transfers und Sonderaufträge.  
Indications de prix sans T.V.A. pour les transferts et les travaux spécifiques.